



GUIDE DU TRI



La nouvelle application mobile est arrivée

levallois&moi



TÉLÉCHARGEMENT GRATUIT SUR :



Chère Madame, Cher Monsieur,
Chers Levalloisiens

Ce Guide du Tri, réalisé et édité par la Ville de Levallois, a pour objectif de répondre à toutes les questions que vous vous posez sur le tri sélectif, la collecte des ordures ménagères, celle du verre ou encore les encombrants. Ce Guide reprend par ailleurs la nouvelle organisation de la collecte que j'ai souhaité voir instaurer, avec mon Adjointe à la Voirie, Sophie Deschiens, afin de répondre au mieux aux nouvelles habitudes de consommation des Levalloisiens et notamment des livraisons à domicile. En effet, après une étude de terrain menée par nos services avec le concours de notre prestataire Derichebourg, la fréquence de collecte des bacs jaunes (papiers, cartons, emballages, etc.) est maintenant passée à **deux fois par semaine**, afin de faire face à des tonnages de plus en plus importants.

Le tri, c'est l'affaire de tous, pour l'environnement et pour Levallois.

Je sais pouvoir compter sur vous.

Je vous assure de mon entière mobilisation pour vous offrir la plus grande qualité de service à Levallois et vous prie de croire, Chère Madame, Cher Monsieur, en l'assurance de notre parfaite considération.



Agnès POTTIER-DUMAS

Maire de Levallois

Vice-Présidente du Conseil départemental des Hauts-de-Seine



Sophie DESCHIENS

Adjointe au Maire déléguée à la Voirie, aux Espaces verts,
à l'Environnement et aux Bâtiments municipaux.

Conseillère régionale d'Île-de-France

Déléguée spéciale à la Région Circulaire

NUMÉROS UTILES

ALLÔ PROPRETÉ !

Pour signaler un problème de propreté sur la voie publique.

24h / 24 > 7j / j > 0 800 300 092 > alloprouprete.fr

ALLÔ ENCOMBRANTS !

Les encombrants sont collectés les lundis et jeudis.

01 49 68 32 34 > ville-levallois.fr puis cliquer sur E-encombrants

ALLÔ DÉCHETS TOXIQUES !

01 49 68 32 47

DÉMÉNAGEMENTS

Service gratuit de réservation d'emplacement de stationnement, les demandes de déménagement doivent être réalisées 15 jours avant la date souhaitée > 01 49 68 37 02 / 37 09

demenagements@ville-levallois.fr

LIVRAISONS PROFESSIONNELLES

Toute demande relative à des livraisons professionnelles, relève d'une emprise de voirie payante.

01 49 68 32 67 > permissionsdevoirie@ville-levallois.fr

SOMMAIRE



Tri sélectif	p. 6
Ordures ménagères résiduelles	p. 8
Verre	p. 9
Encombrants	p. 11
Déchets toxiques, très polluants ou dangereux	p. 12
Déchets des professionnels	p. 14
Service mis en place par la ville de Levallois	p. 15

TRI SELECTIF

BAC AU COUVERCLE JAUNE



Deux fois par semaine, le lundi et le jeudi, le mardi et le vendredi ou le mercredi et le samedi (voir plan de collecte ci-contre).

- 18h30 à 19h : sortie des bacs sur le trottoir
- 19h à 23h : collecte

Le tri sélectif s'intègre dans la politique municipale de préservation de l'environnement et du développement durable. Les règles sont les suivantes :

- Tous les emballages en papier, carton (même souillés) : cartons à pizza, cartons de livraisons pliés et aplatis, briques de lait ou de jus, pots de yaourts, journaux et magazines ;
- Tous les emballages, sacs et bouteilles en plastique, flacons, tubes de dentifrice, etc.
- Les déchets métalliques : barquettes métalliques (même souillées), canettes, capsules de café, plaquettes de médicament vides, boîtes de conserve, aérosols, aluminium.

Les collectes sont maintenues les jours fériés, à l'exception de celle du 1^{er} mai.



Collecte des sapins de Noël non floqués

Dans une optique de développement durable et d'économie circulaire, une seconde vie sera offerte à vos sapins de Noël. Ces derniers seront collectés chaque jour, entre le 26 décembre et le 31 janvier, puis seront broyés afin de servir de paillis pour le pied des arbres et plantations de la Ville. **Il suffit de les déposer sur le trottoir.**

Donnez
une seconde vie
à votre
SAPIN



JOURS DE COLLECTE SÉLECTIVE

BAC AU COUVERCLE JAUNE



Jours de collecte

■ Lundi, jeudi
 ■ Mardi, vendredi
 ■ Mercredi, samedi

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

BAC AU COUVERCLE MARRON

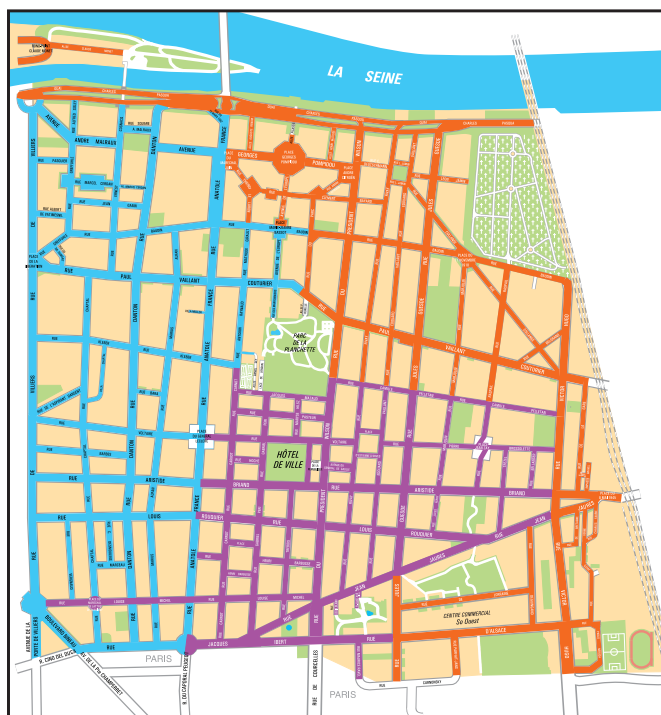
Du lundi au samedi (selon zone et plan ci-contre)

- 18h30 à 19h : sortie des bacs
- 19h à 23h : collecte

Il s'agit des déchets restant dans la poubelle classique après avoir effectué le tri des déchets (tri sélectif et verre), il s'agit donc essentiellement, pour l'heure, des biodéchets, couches et des petits déchets inertes (verre brisé, céramique, petites fournitures).



Les collectes sont maintenues les jours fériés, à l'exception de celle du 1^{er} mai.



	Lundi, mardi, jeudi et samedi
	Lundi, mercredi, vendredi et samedi
	Du lundi au samedi

VERRE

BAC AU COUVERCLE VERT



Ces déchets sont collectés une fois par semaine (voir plan de collecte ci-contre). Il s'agit essentiellement

- Des bouteilles en verre ;
- Des pots et bocaux en verre ;

Il n'est pas nécessaire de les laver.

Les miroirs ou vitres (brisés ou non) doivent, quant à eux, être déposés dans le bac au couvercle brun, dédié à la collecte des ordures ménagères résiduelles. Il en va de même pour les bocaux, pot ou bouteilles en verre qui seraient cassés, il convient de les déposer avec les ordures ménagères résiduelles (bac au couvercle marron).

Les collectes sont maintenues les jours fériés, à l'exception de celle du 1^{er} mai.



Jours de collecte

- | | |
|--|--|
| ■ Mardi semaine impaire | ■ Mardi semaine paire |
| ■ Mercredi semaine impaire | ■ Mercredi semaine paire |
| ■ Jeudi semaine impaire | ■ Jeudi semaine paire |
| ■ Vendredi semaine impaire | ■ Vendredi semaine paire |

Les **encombrants** c'est tous les **lundis** et **jeudis**

Service gratuit

réservé aux Levalloisiens sans inscription préalable



A déposer sur le trottoir
à partir de **20h30** la veille
et avant **6h** le jour de la collecte

Renseignements : www.ville-levallois.fr
encombrants@ville-levallois.fr - 01 49 68 32 34



ENCOMBRANTS

SERVICE RÉSERVÉ AUX PARTICULIERS

Deux collectes par semaine sont organisées, le lundi et le jeudi. Les encombrants (2 m² maximum) sont à déposer sur le trottoir en veillant à ne pas gêner la circulation des piétons, à partir de 20h30 la veille et avant 6h du matin le jour de la collecte.

Les collectes sont maintenues les jours fériés, à l'exception de celle du 1^{er} mai.

Attention : il est impératif de respecter les horaires de dépôts de vos encombrants et les jours de passage. Le non-respect de ces consignes est passible d'une amende de 200 € le m³, pour tout dépôt sauvage de déchets réalisé sur la voie publique en dehors des conditions de ramassage ci-dessus.

Rappel des objets encombrants acceptés :

- Petit et gros mobiliers ;
- Lit, sommier et matelas ;
- Planche, plinthe ou palette ;
- Décoration de grande taille sans vitrage ;
- Tapis, moquettes, coussins ;
- Équipements de sport, loisir et voyage ;
- Sanitaire, baignoire, lavabo ;
- Porte sans vitrage, volet ;
- Ferraille, étendoir, caddie, vélo, poussette, trottinette.

Rappel des déchets d'équipement électrique et électronique acceptés :

- Petit et gros électroménager, appareils électriques ;
- Écran, ordinateurs, TV, téléphones portables ;
- Matériel informatique et connectique.

DÉCHETS TOXIQUES

TRÈS POLLUANTS OU DANGEREUX

Certains types de déchets ne doivent pas être jetés dans le bac au couvercle brun afin d'éviter la pollution des milieux naturels. Une collecte spécifique en point d'apport volontaire est organisée. Sont considérés comme déchets toxiques :

- Les piles et les batteries ;
- Les radiographies ;
- Les emballages ayant contenu des produits toxiques (peinture, piles, engrais, huiles usagées, etc.), corrosifs (batteries, détergents, etc.), inflammables (insecticides, solvants, etc.) ou chimiques (acides, bases, etc.) ;
- Les bouteilles de gaz et les extincteurs.

Un camion spécialement dédié récupère tous ces produits toxiques et les achemine gratuitement vers des filières de traitement pour être recyclés ou éliminés sans risque pour l'environnement

Attention : une pièce d'identité et un justificatif de domicile vous seront demandés lors de la collecte des déchets toxiques.

Cette dernière a lieu tous les **premiers mardis du mois** aux emplacements suivants :

- De 8h à 10h : angle rues Paul-Vaillant-Couturier/Chaptal
 - De 10h15 à 12h : angle rues Jean-Jaurès/Louis-Rouquier
 - De 14h à 16h : angle rues Jacques Ibert/Chaptal
 - De 16h15 à 18h : angle rues président Wilson/Paul-Vaillant-Couturier
- Tous les **troisièmes vendredis de chaque mois** :

- De 8h à 10h : place du 11 novembre 1918,
- De 10h15 à 12h : angle des rues Trébois et Henri-Barbusse

Une liste des dépositaires pour les piles usagées peut également être retrouvée sur le site internet de la Ville :

www.ville-levallois.fr/environnement/dechets-toxiques/



Des informations précieuses sont également disponibles sur le site **www.ecosystem.eco** afin de recycler vos ampoules, cartouches d'imprimantes ou petits extincteurs.

Déchets d'activités de soins à risques infectieux et assimilés.

Enfin, les déchets médicaux provenant des particuliers (seringues, aiguilles, médicaments sans emballages) font systématiquement l'objet d'une collecte par les pharmacies de Levallois. N'hésitez pas à prendre contact avec le professionnel le plus proche de chez vous.



DÉCHETS DES PROFESSIONNELLS ET DES COMMERÇANTS

La Ville a également souhaité mettre en place une collecte spécifique dédiée aux professionnels afin de mieux contrôler les horaires de collecte et d'assurer un service de qualité

- du lundi au vendredi, de 9h à 13h, pour le tri sélectif (bac au couvercle jaune);
- du lundi au vendredi, de 14h à 18h, pour les déchets non-ménagers (bac au couvercle brun) ;

Pour tous les autres types de déchets, plusieurs sites sont à la disposition des professionnels, mais également des particuliers qui le souhaitent :

Déchetterie de Gennevilliers

93 rue des Caboeufs
92330 Gennevilliers
09 77 43 10 03

Déchetterie de Nanterre

59 Av. des Guillaumes,
92000 Nanterre
09 77 43 10 03

Déchetterie de Saint-Ouen

20 quai de seine
93400 Saint Ouen
09 77 43 10 03



Plus d'informations sur les déchets acceptés, les modalités d'accès et d'apport et les justificatifs demandés sur **www.syctom-paris.fr**.

SERVICES MIS EN PLACE

PAR LA VILLE DE LEVALLOIS

LAVAGE ET DÉSINFECTION DES BACS DE COLLECTE

La Ville de Levallois organise chaque année 2 sessions de lavage des bacs, une première au printemps et une seconde à la fin de l'été. Cette prestation est gratuite et ouverte l'ensemble des particuliers et des professionnels.

PRESTATION D'ENTRÉE ET SORTIE DES BACS

La Ville met gratuitement à disposition des syndicats de copropriété une prestation d'entrée et sortie des bacs. Cette dernière est assurée du lundi au samedi par le prestataire en charge de la collecte des déchets et permet ainsi de s'assurer de la bonne sortie, aux bons horaires, de l'ensemble des bacs de collecte et du remisage de ces derniers en fin de soirée, laissant ainsi nos trottoirs libres plus rapidement pour la circulation de tous.

MISE À DISPOSITION DE BACS DE TRI

Le service en charge des déchets se tient à votre disposition afin de vous renseigner et procéder à la dotation de chaque logement et commerce avec le nombre de bacs nécessaires à chaque flux de déchets.

SITES UTILES

- CITEO - www.citeo.com/
- ADEME - www.ademe.fr/
- ECOSYSTEM - www.ecosystem.eco/
- SYCTOM - www.syctom-paris.fr/

